

Relais Petite Enfance (RPE)



Le RPE est un service gratuit pour les familles et les professionnels de l'accueil individuel (assistant maternel, garde à domicile,...).

Ce lieu d'accueil permet de faciliter les échanges et les informations et de mettre en **relation parents et assistants maternels**.

Le RPE est agréé et soutenu financièrement par la Caisse d'Allocations Familiales de Haute-Garonne et la MSA.

* **Le RPE, pour les familles :**

- * Informe sur les modes d'accueil, en particulier le mode d'accueil individuel.
- * Précise les disponibilités des assistants maternels grâce à la liste des assistants maternels agréés par la PMI.
- * Vous guide dans les démarches administratives, le contrat de travail et informe sur les droits et devoirs de chacun.

* **Pour l'assistant maternel, c'est un lieu :**

- * De professionnalisation, d'écoute, d'échange et de soutien dans la pratique professionnelle.
- * Qui dispense des informations d'ordre général sur le statut, les droits et devoirs.

* **Pour les enfants de 0 à 6 ans :**



- * Est un lieu de socialisation et de rencontre.
- * Permet des temps d'animation collective.

- * **Téléchargez par ici la plaquette de présentation des RPE.**